

des législateurs américains à incorporer ponctuellement, selon les besoins du moment, des dispositions restrictives de ce genre dans les lois, telles que les lois de crédits. Ces mesures, souvent liées à des produits particuliers, semblent être prises sans qu'on ait vraiment évalué la possibilité qu'elles puissent entrer en contradiction avec les obligations commerciales internationales.

### Déchets

Le gouvernement du Michigan a tenté de limiter l'importation de déchets urbains solides en provenance du Canada, et le Congrès étudie actuellement un projet de loi permettant aux États de limiter les entrées de déchets provenant d'autres États ou de l'étranger. Toute restriction des exportations canadiennes de déchets urbains solides par les États-Unis aurait des effets dévastateurs pour l'Ontario, et la prise de recours commerciaux en vertu de l'OMC prendrait trop de temps pour être efficace, étant donné que la capacité de stockage de déchets solides de Toronto et d'autres municipalités n'est que de quelques jours. De plus, le département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security) examine actuellement le processus d'inspection des camions transportant des déchets urbains solides qui entrent aux États-Unis à partir du Canada en fonction des risques de sécurité que posent ces camions. Le fait de réserver un traitement particulier aux camions à ordures en les soumettant à des inspections spéciales pourrait causer bien des retards à la frontière et créer un dangereux précédent. Le Canada tente toujours de convaincre les États-Unis de travailler en collaboration à la gestion écologique des déchets, sans égards aux frontières, et en conformité avec l'Accord entre les États-Unis et le Canada concernant les déplacements transfrontaliers de déchets dangereux.

## Mexique

### Aperçu

Les facteurs fondamentaux de l'économie mexicaine sont solides et l'engagement du Mexique envers le libre-échange demeure fort. Le Mexique reconnaît la réussite de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et veut s'inspirer de cet accord pour relever les défis qui se posent dans d'autres régions du monde, notamment en Asie.

L'ALENA a été une réussite pour les trois pays qui y sont parties. Selon Statistique Canada, le Mexique constituait, en 2004, le 5<sup>e</sup> marché d'exportation en importance pour les produits canadiens et la 3<sup>e</sup> source d'importation du Canada. En 2004, la valeur des échanges bilatéraux de marchandise entre le Canada et le Mexique s'élevait à 16,4 milliards de dollars. L'ALENA a aussi donné lieu à une hausse de l'investissement étranger direct. Selon le ministère de l'Économie du Mexique, en 2003, l'investissement étranger direct (IED) réalisé au Mexique s'est chiffré à 143,9 milliards de dollars, et le Canada se classait au 5<sup>e</sup> rang des investisseurs directs étrangers au Mexique. Actuellement, près de 1 400 entreprises canadiennes possèdent des bureaux au Mexique ou y sont représentés par des agents. L'IED réalisé par le Mexique au Canada est relativement faible, mais ne cesse de croître.

Au cours des dix dernières années, le Mexique s'est activement efforcé d'accomplir des progrès sur la base de l'ALENA, en mettant sur pied un vaste ensemble de 12 accords de libre-échange, en vertu desquels il offre un accès préférentiel à 43 pays sur trois continents, entre autres un accord de libre-échange avec le Japon qui devrait entrer en vigueur au printemps 2005. Le Mexique participe activement aux négociations relatives au Programme de Doha pour le développement et à la Zone de libre-échange des Amériques. Le Mexique a également établi un dialogue avec ses partenaires commerciaux de l'Amérique du Sud et a entrepris, en 2004, des négociations avec le Mercosur en vue de devenir un membre associé de cette organisation. En 2004, le gouvernement a annoncé l'adoption d'une série de mesures visant à accroître la compétitivité du Mexique, à renforcer son développement économique et à faire du pays un grand centre manufacturier mondial. Le Mexique prévoit entre autres une réduction des droits de douane s'appliquant à certains produits et devant être versés par ses partenaires commerciaux avec lesquels il n'a pas conclu d'accord de libre-échange. Le Mexique considère qu'il est urgent qu'il procède à une telle réduction des droits de douane s'il tient à conserver sa part du marché américain et d'autres marchés. Si le Mexique réduit ses droits NPF, les exportateurs canadiens pourraient avoir à soutenir la concurrence de pays avec lesquels le Mexique n'a pas conclu d'accord de libre-échange. Bien que le gouvernement affirme que ces réductions ont fait l'objet de négociations avec les protagonistes des industries nationales, certains s'opposent toujours à une ouverture unilatérale de l'économie par le